

Article 21 du Règlement

En juillet dernier, quand le premier ministre (M. Mulroney) a visité la région, il a assuré aux agriculteurs que le gouvernement conservateur, comme à l'habitude, tiendrait compte de leurs inquiétudes et se chargerait de cet excédent. La semaine dernière, j'ai donc été extrêmement heureux de voir le ministre de l'Agriculture commencer à envoyer des chèques à nos producteurs de raisin. Les paiements représentent le coût total de tout l'excédent de raisin—ce qui prouve encore une fois l'engagement du gouvernement envers les agriculteurs. C'est pourquoi dans quatre ans, les agriculteurs et les autres Canadiens pourront dire: «Des promesses ont été faites, mais, et c'est ce qui compte, elles ont été tenues».

* * *

L'HON. STANLEY KNOWLES

HOMMAGE À L'ANCIEN DÉPUTÉ POUR UNE CARRIÈRE
EXCEPTIONNELLE AU PARLEMENT

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, nous fêtons demain le 42^e anniversaire de la première élection à la Chambre de Stanley Knowles.

M. Knowles a représenté ici la circonscription de Winnipeg-Nord-Centre pendant près de 38 ans. Chaque fois que nous entendons les mots «Winnipeg-Nord-Centre», nous pensons à la contribution exceptionnelle qu'il a apportée aux Canadiens.

Un hommage lui est rendu aujourd'hui à Toronto, et c'est pourquoi il n'est pas ici parmi nous. Je tiens donc à lui rendre hommage aujourd'hui pour ses services exceptionnels. Sa maîtrise de la procédure parlementaire lui a permis de travailler efficacement dans l'intérêt des Canadiens, en aiguillant les gouvernements successifs et en exigeant qu'ils prennent des mesures en faveur des personnes âgées, des malades et des chômeurs. Si tous les Canadiens se sentent plus en sécurité et moins démunis pendant leurs vieux jours, c'est grâce au travail de l'ancien député de Winnipeg-Nord-Centre.

Stanley, nous vous félicitons.

Des voix: Bravo!

Les députés se lèvent alors en signe de respect.

* * *

[Français]

L'EMPLOI

LA FAÇON DONT LES SERVICES SONT OFFERTS DANS LES
CENTRES D'EMPLOI

Mme Suzanne Duplessis (Louis-Hébert): Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter pour votre nomination. Je profite également de l'occasion pour féliciter les députés de la Chambre, en particulier les femmes qui ont été élues le 4 septembre dernier.

J'attire votre attention sur une situation qui se produit quotidiennement dans les centres d'emploi du Canada. Les fonctionnaires qui assurent les services de ce ministère auprès de la population traitent les gens de façon inhumaine. Ce sont des faits qui me sont rapportés fréquemment par mes commettants et qui, à la lueur de discussions avec mes confrères, se répètent aussi ailleurs. Il est déjà assez pénible d'être sans emploi sans avoir en plus à être traité sans respect. Voici quelques exemples: il est impossible de rejoindre un agent du centre d'emploi par téléphone, les lignes étant toujours occupées, les gens doivent faire affaire avec plusieurs agents sans qu'il y ait de suivi dans leur dossier. En plus, on attend très souvent dans des files pour se faire dire une fois rendu qu'il faut voir un autre agent. Enfin, la courtoisie ne semble pas de rigueur dans ces endroits-là. Je crois donc qu'il est important, voire essentiel, de sensibiliser la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{me} MacDonald) à la façon dont les services sont offerts dans les centres d'emploi de sorte que, dans un avenir immédiat, elle puisse prendre des mesures nécessaires pour rendre ces services plus humains, et ce, à la grandeur du pays.

Je tiens à rappeler que nous et l'appareil gouvernemental sommes au service des gens et non pas les gens au service de l'État. Le précédent gouvernement l'avait oublié.

* * *

L'IMMIGRATION

LA RÉVISION DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

Mme Lucie Pépin (Outremont): Monsieur le Président, alors que la ministre de l'Emploi et de l'Immigration comparait devant le Comité du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration cette semaine, j'ai reçu l'assurance que toute révision de la politique sur l'immigration se ferait dans un esprit respectueux de notre humanisme traditionnel.

A l'affût de cette garantie, la ministre de l'Emploi et de l'Immigration faisait remarquer ses engagements passés et citait entre autres le programme de parrainage des réfugiés indochinois qu'elle avait amorcé en 1979, alors que le ministère des Affaires extérieures était sous sa gouverne. Le programme fonctionnait de la façon suivante: l'État prenait en charge un réfugié pour chaque réfugié parrainé par un groupe privé. Ce programme est une bien piètre garantie pour l'avenir, car la ministre n'est pas sans se rappeler que cinq mois après son implantation le gouvernement conservateur mettait un terme au dit programme, préférant s'en remettre à l'ONU pour fournir de l'aide au Cambodge. Cette décision avait placé dans une situation précaire les groupes de parrainage privé qui avaient alors dû prendre à charge les réfugiés que le gouvernement s'était engagé à parrainer. Aussi, bien que je n'aie pas l'intention de mettre en doute la bonne foi de la ministre, je prends avec un grain de sel ses promesses et demeure convaincue que des changements radicaux s'annoncent au niveau de notre politique d'immigration.